

Réflexions

L'éolien pour sauver les espèces menacées?

L'invité

Bernard Reymond

Surveillant de la faune retraité



Le Conseil d'État vaudois pèse de tout son poids pour faire aboutir la politique éolienne, avec pas moins de dix-neuf projets d'aérogénérateurs géants pour le canton. Au lendemain de la réunion du tribunal consacrée au projet Eoljoux (*ndlr: sept éoliennes prévues sur des alpages de la commune du Chenit, à la Vallée*) est paru un article («24 heures» du 29 novembre), dans lequel M. le directeur de l'Environnement, Cornelis Neet, fait la déclaration suivante: «Le Canton n'a pas changé de position vis-à-vis de ce projet. Le Conseil d'État a validé la planification et n'est pas revenu dessus depuis. Considérer comme le fait l'Office fédéral de l'environnement que ce projet condamnerait le grand tétras va trop loin. Ce parc, s'il se réalise, fera partie des efforts, qui, mis bout à bout, permettront peut-être d'améliorer la situation du climat. Et c'est l'évolution du climat qui condamne, à terme, cet animal dans le Jura. [...] L'espèce dépend de l'entretien de son habitat et de surfaces protégées, domaines pour lesquels nous avons des compétences.»

Bien que très politiquement corrects en la période actuelle, ces propos laissent supposer, même avec la mention «peut-être», qu'une zone industrielle d'éoliennes située à proximité d'un territoire exceptionnel en biodiversité pourrait être bénéfique et contribuer à sauver une espèce menacée. En suivant cette même logique, on en vient, comme les promoteurs, à affirmer que ce sera un plus pour la nature!

Comment peut-on prétendre que des éoliennes auront vraiment une influence

sur le climat? On oublie toujours l'énorme énergie grise pour les construire, les très lourds travaux d'aménagement suscitant beaucoup de mouvements de camions, les lignes pour les raccorder au réseau, etc.

Ces énormes machines sont construites en Allemagne avec des éléments en provenance de Chine. L'extraction des terres rares est génératrice de graves atteintes à l'environnement. La dépense en mazout pour les acheminer n'est jamais prise en compte. L'éolien n'est pas vraiment un modèle d'écologie; d'autant qu'au bout d'une vingtaine d'années, on doit les démanteler. Aujourd'hui, on n'a encore aucune solution correcte pour recycler ou éliminer les énormes pales en matière époxy.

«Comment peut-on prétendre que des éoliennes auront une influence sur le climat?»

On nous annonce des travaux entrepris au titre de mesures compensatoires. Il faut quand même rappeler que, selon les spécialistes qui ont visité ces biotopes, le milieu naturel est d'une exceptionnelle qualité, grâce à une évolution très lente de la végétation en majeure partie sur lapiaz, et au caractère très sauvage de ces lieux. On veut pratiquer une sylviculture favorable à la faune, tant mieux et c'est déjà le cas. Et pour quelle raison ces travaux ne pourraient être réalisés qu'en cas de construction des aérogénérateurs?

Les opposants n'ont jamais focalisé sur le seul grand tétras. C'est un patrimoine unique pour toute la chaîne du Jura, d'une richesse faunistique reconnue au niveau fédéral, qu'il s'agit de préserver.